

L'Eglise : on ne s'est jamais plaint à lui à ce sujet. Il ne connoit pas l'étendue des cimetières. On peut faire de nouvelles fosses dans l'Eglise, pour y enterrer convenablement ; il n'a pas examiné toutes les fosses. Il ne fait pas le nombre de corps inhumés dans l'Eglise et les cimetières ; ni il ne fait pas le nombre des corps dans les charniers actuellement. A tous les enterrements qu'il a faits, il a toujours trouvé les fosses d'une profondeur convenable : ce n'est que des enfans, qui ont été inhumés dans le cimetière de la Ste. Famille depuis 3 ans. Depuis 5 ou 6 années il a été inhumé dans l'Eglise 5 ou 6 Ecclesiastiques, Evêques compris : dans le cimetière 2 ou 3. Il n'avoit jamais entendu dire que le cimetière fut nuisance publique, excepté dans cette Chambre.

On a enterre alternativement, huit mois au nord de huit mois au sud de l'Eglise ; pour faire servir les deux cimetières.

Mr. le Juge De Bonne alors proposa que le Président laisse la chaire, &c." Après quelque débats il fut négative. Pour 10. Contre 13.

Mr. Desplantes fut appelé à la barre :

Question. Depuis que vous des-servez la Paroisse s'est on plaint à vous, ou vous êtes vous aperçu qu'il a résulté des inconveniens prejudiciables ou nuisibles à la sante de vos Paroissiens provenant de l'enterrement dans les Eglises et cimetières.

R. Je n'en ai aucune connoissance.

[Il s'est retiré.]

Mr. Vezina, Vicairé de M. le Curé de Québec, appelé à la barre.

Q. Même question que la précédente. R. Non, je n'en ai pas de connoissance ; il n'y a pas long-tems que

j'y suis. Il a répondu aux autres questions qui lui ont été faites a peu près comme suit : Il a été vicairé du curé depuis deux ans. Il ne fait pas le nombre de corps qui ont été inhumés au sud de l'Eglise depuis le printemps dernier. Peut-être 30, peut-être moins. Il ne fait pas s'il y en a eu plus de trente inhumés. Il ne s'est pas aperçu qu'on ne pouvoit pas y faire des fosses pour y enterrer convenablement. Les personnes enterrees au sud de l'Eglise sont seulement des enfans.

Outre les enterrements qu'il a faits lui même, il a connoissance qu'on a enterre une fois au nord de l'Eglise. Il comprend dans le nombre de trente, les corps qui sont dans le charnier actuellement.

Mr. Vezina s'est retiré.

Mr. Oncil, Bedeau appelé à la Barre.

Q. Etes vous Bedeau ; et depuis quand ?

R. Je suis Bedeau de la Paroisse ; et je suis Bedeau depuis le 1er. Juillet, 1802.

Q. Combien d'inhumations avez vous faites depuis cette époque dans l'Eglise Paroissiale ?

R. Je n'étois pas préparé ; je ne puis pas dire la quantité.

Q. Pouvez vous dire le nombre à peu près ?

R. Depuis le 1er. Juillet, 3 dans l'Eglise.

Q. En y faisant des fosses, avez vous rencontré des corps ; et qu'avez vous fait des restes de ces corps et des cercueils.

R. Je n'ai pas rencontré de corps, j'ai rencontré des os ; qui étoient des os de pieds de bœuf.

Q. Quelle profondeur donnez vous à ces fosses ; et quelles précautions avez